

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 9

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2026

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 9

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	259
Souligner l'installation de nouveaux défibrillateurs externes automatisés dans la circonscription de Jonquière	
M. Yannick Gagnon	259
Souligner le 50e anniversaire de l'Association canadienne-philippine de l'Ouest-de-l'Île	
Mme Brigitte B. Garceau	259
Rendre hommage à M. Normand Branchaud	
M. Simon Allaire	259
Souligner le 40e anniversaire de L'Écho des femmes de la Petite Patrie	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	260
Rendre hommage à Mme Rosemarie Boivin	
Mme Geneviève Guilbault	260
Souligner le 40e anniversaire de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve	
M. Alexandre Leduc	260
Appuyer l'Opération Bonne Mine	
M. François St-Louis	261
Rendre hommage à MM. Sylvio Pinette et Serge St-Laurent	
Mme Marie-Belle Gendron	261
Féliciter les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, gagnants de la Coupe Queen's	
M. Jean Boulet	261
Saluer le courage et la résilience de l'équipe du Carrefour familial des Moulins	
Mme Catherine Gentilcore	262
Rendre hommage à M. Frédéric Leclair et inviter la population à participer à la campagne d'Opération Enfant Soleil	
M. Louis-Charles Thouin	262
Rendre hommage à M. Rodger Brulotte	
M. Eric Girard	262
Appuyer l'Opération Bonne Mine	
M. François St-Louis	263
Présence de M. Lucien Bouchard, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	263
Présence de M. Yvon Marcoux, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	263
Présentation de projets de loi	263
Projet de loi n° 698 — Loi sur la coconstruction des mesures législatives et réglementaires touchant les Premières Nations et les Inuit	263
Mme Manon Massé	264
Mise aux voix	264
Dépôt de rapports de commissions	264
Modification à la liste des présidents de séance	264
Dépôt de pétitions	264
Tenir une consultation publique en éducation	264
Mettre en oeuvre les recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes concernant l'industrie des jeux vidéo	265
Assurer la gratuité des produits menstruels dans les établissements scolaires	265
Divulguer la consommation d'eau des centres de données en intelligence artificielle présents au Québec	266
Mettre en place des mesures facilitant le don d'organes ou de tissus	267

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	267
Gestion des finances publiques	
M. André Fortin	267
M. Eric Girard	268
M. André Fortin	268
M. Eric Girard	268
M. André Fortin	268
M. Eric Girard	268
M. André Fortin	269
M. Eric Girard	269
Déficit de maintien des actifs	
M. Monsef Derraji	269
M. Benoit Charette	269
M. Monsef Derraji	270
Document déposé	270
M. Benoit Charette	270
M. Monsef Derraji	270
M. Benoit Charette	270
Financement des infrastructures municipales	
Mme Marie-Claude Nichols	271
M. Samuel Poulin	271
Mme Marie-Claude Nichols	272
M. Samuel Poulin	272
Mme Marie-Claude Nichols	272
M. Samuel Poulin	272
État de vétusté du parc immobilier dans le réseau scolaire	
M. Guillaume Cliche-Rivard	273
Mme Sonia LeBel	273
M. Guillaume Cliche-Rivard	274
Mme Sonia LeBel	274
Pénurie d'éducatrices qualifiées	
M. Alexandre Leduc	274
Mme Catherine Blouin	274
M. Alexandre Leduc	275
Mme Catherine Blouin	275
M. Alexandre Leduc	275
Mme Catherine Blouin	275
Déficit de maintien des actifs	
Mme Marie-Karlynn Laflamme	276
M. Benoit Charette	276
Mme Marie-Karlynn Laflamme	276
M. Benoit Charette	276
M. Joël Arseneau	277
M. Benoit Charette	277
Nombre d'enfants en attente d'une place en service de garde	
M. Alex Boissonneault	277
Mme Catherine Blouin	277
M. Alex Boissonneault	278
Mme Catherine Blouin	278
M. Alex Boissonneault	278
Mme Catherine Blouin	278
Sommes dédiées à la lutte contre l'itinérance en région	
M. Pierre Dufour	279
M. Lionel Carmant	279
M. Pierre Dufour	279
M. Lionel Carmant	279
M. Pierre Dufour	279
M. Lionel Carmant	280

Table des matières (suite)

Dépassements de coûts dans le projet de Dossier santé numérique	
Mme Michelle Setlakwe	280
Mme France-Élaine Duranceau	280
Motions sans préavis	280
Condamner les menaces et messages haineux proférés à l'endroit de Mme Fatima Aboubakr	280
Mise aux voix	281
Rendre hommage à M. Victor-Lévy Beaulieu et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches	281
Mme Amélie Dionne	281
Mme Madwa-Nika Cadet	282
M. Etienne Grandmont	282
M. Pascal Bérubé	283
Mise aux voix	283
Avis touchant les travaux des commissions	284
Ajournement	284

Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 9

*(Neuf heures quarante minutes)***La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Bon jeudi. Vous pouvez vous asseoir.**Affaires courantes****Déclarations de députés**

Donc, nous sommes aux affaires courantes, à la rubrique de déclarations de députés, et sans plus tarder je vais céder la parole à M. le député de Jonquière.

Souligner l'installation de nouveaux défibrillateurs externes automatisés dans la circonscription de Jonquière**M. Yannick Gagnon**

M. Gagnon : Bonjour, Mme la Présidente. Mme la Présidente, un de mes constats, après bientôt quatre ans comme député, c'est simple, mais tellement important. Mon constat : écouter son monde.

Quand Mme Claudiane Gosselin s'est présentée à mon bureau en me disant qu'il serait primordial de mettre un défibrillateur, qu'on appelle un DEA, dans un quartier en périphérie de ma circonscription, elle avait bien raison. Elle avait raison, et on l'a fait. Et, en plus de le faire, on est allés chercher un partenariat, Mme la Présidente, un partenariat avec la coopérative des ambulanciers du Québec pour donner de la formation à ces citoyens en question, en périphérie.

Et on n'est pas arrêtés là, Mme la Présidente. Vendredi dernier, au centre communautaire de Jonquière-Nord, avec des ambassadeurs du projet, comme Claude Bouchard, Daniel Tremblay-Larouche, Richard Poirier, Jacinthe Brisson et, bien entendu, Érick Tremblay, du CTAQ, nous avons annoncé, Mme la Présidente, pas trois, pas quatre, mais notre cinquième défibrillateur.

Écouter son monde sauve des vies.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Robert-Baldwin.

Souligner le 50e anniversaire de l'Association canadienne-philippine de l'Ouest-de-l'Île**Mme Brigitte B. Garceau**

Mme Garceau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je souhaite aujourd'hui souligner le 50e anniversaire de l'association philippine-canadienne de l'Ouest-de-l'Île, la FCAWI.

Fondée en 1976, l'association est née d'un désir profond de rassembler les familles philippines, qui s'établissent de plus en plus dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

Au fil des années, l'association a connu une croissance remarquable avec la création du *FCAWI Times*, d'un chapitre jeunesse, ainsi que de nombreuses activités sportives et communautaires qui ont permis aux jeunes de s'épanouir et de développer un fort sentiment d'appartenance.

50 years later, FCAWI remains stronger than ever. Through the dedication of its members, the association has promoted civic leadership, community engagement, and the richness of the Filipino culture.

Congratulations, FCAWI, on this milestone anniversary! May the Filipino spirit, resilience, and solidarity continue to inspire future generations.

Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Maskinongé.

Rendre hommage à M. Normand Branchaud**M. Simon Allaire**

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. Je souhaite rendre hommage à un homme de coeur tellement passionné et profondément apprécié de sa communauté, M. Normand Branchaud.

Depuis maintenant 60 ans, M. Branchaud fait vivre la musique avec coeur et générosité. Encore aujourd'hui, il partage son talent au sein de la FADOQ Band, entouré des mêmes musiciens depuis 23 ans.

Au fil des décennies, il a su transmettre son amour de la musique à son fils Jean-François, artiste bien connu de la grande, la grande... du grand groupe musical, pardon, La Bottine souriante.

Mme la Présidente, au-delà du musicien, c'est surtout l'homme derrière l'artiste que je tiens à souligner aujourd'hui, un homme impliqué, rassembleur et généreux, qui aime surtout mettre le bonheur dans la vie des autres. Et, au fil du temps, vous savez, on pourrait le surnommer Ti-Gus, parce qu'il multiplie les blagues, à force de rencontrer les gens autour de lui, mais, vous savez, Mme la Présidente, ce qui résume M. Branchaud, c'est surtout son grand cœur et son amour pour les autres.

Alors, au nom de l'Assemblée nationale, merci, M. Branchaud, pour ces 60 années de passion, de musique et de bonheur partagé. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je suis prête à entendre M. le député de Gouin.

Souligner le 40e anniversaire de L'Écho des femmes de la Petite Patrie

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Il y a maintenant 40 ans, après une grande consultation publique auprès des citoyennes et des citoyens de mon quartier, est né un organisme devenu essentiel, L'Écho des femmes de la Petite Patrie.

Cet endroit est devenu bien plus qu'un local. Pour les femmes qui y travaillent et qui le fréquentent quotidiennement, c'est devenu une deuxième maison. On y organise des repas communautaires, des sorties à l'extérieur de la ville, des activités culturelles, des conférences sur des sujets d'actualité. Vraiment, l'impact de ce lieu sur la vie des femmes du quartier est tout simplement inspirant.

Depuis 40 ans, cette équipe de femmes exceptionnelles fait la différence dans la vie des femmes du quartier. Elle crée un sentiment de communauté et travaille activement pour créer un Québec plus juste et plus égalitaire.

Je leur souhaite donc un joyeux 40e anniversaire et je leur souhaite un long avenir pour poursuivre cette mission essentielle.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Louis-Hébert.

Rendre hommage à Mme Rosemarie Boivin

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Nous avons aujourd'hui de la grande visite dans les tribunes, Rosemarie Boivin, résidente de Saint-Augustin-de-Desmaures, donc de Louis-Hébert, et grande gagnante de *La Voix* 2026.

Le 5 avril dernier, toute la circonscription de Louis-Hébert vibrait de fierté à la suite de la victoire de Rosemarie. Elle est l'incarnation même de la résilience et de la persévérance.

Initiée à la musique par son père et son frère, elle a vu sa vie basculer à seulement 20 ans lorsqu'elle a reçu un diagnostic de cancer. Face à cette épreuve, elle a choisi de transformer la douleur en espoir en organisant un spectacle-bénéfice qui a permis d'amasser plus de 25 000 \$. Peu de temps après, elle a également dû traverser le décès tragique de son père.

Malgré les épreuves, Rosemarie n'a jamais cessé de croire en elle et en ses rêves. Avec courage, elle se présente aux auditions à l'aveugle et rejoint l'équipe de Mario Pelchat. Roxane Bruneau... Pardon. Volée ensuite par Roxane Bruneau lors des duels, elle se rend jusqu'à la grande finale, où son interprétation touchante de *Ton départ*, dédiée à son papa, a ému tout le Québec.

Félicitations, Rosemarie! Et au plaisir de te voir en spectacle très bientôt. Bienvenue à l'Assemblée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Souligner le 40e anniversaire de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je souhaite aujourd'hui souligner les 40 ans de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve.

Cet organisme a un double objectif : être une entreprise d'insertion professionnelle et soutenir les familles et les résidents vulnérables du quartier Hochelaga-Maisonneuve à travers des ateliers de cuisine.

La Cuisine collective est l'organisme instigateur et fondateur du mouvement des cuisines collectives à la grandeur du Québec. Aussi, avec un grand groupe de partenaires, la Cuisine collective fait partie d'une vision concertée plus globale d'intervention alimentaire de première ligne dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

L'organisme offre également plusieurs formations professionnelles qui permettent aux participants de réintégrer le marché du travail, mais je veux également souligner l'innovation et le dynamisme du groupe, qui a mis en place une ferme

agricole de 1,8 hectare, répartie dans différents sites dans l'est de Montréal, avec 200 arbres fruitiers, et qui dessert 60 organismes.

Je veux saluer et remercier toute l'équipe de la CCHM ainsi que son directeur général, M. Benoist de Peyrelongue. Ce dernier est présent dans les tribunes, accompagné par Mme Anael Pearson-Tremblay, cheffe des groupes de cuisine collective, et par l'adjointe de direction, Mme Nathalie Gagné, qui travaille depuis 30 ans à la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve. Merci pour tout ce travail. Félicitations!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Joliette.

Appuyer l'Opération Bonne Mine

M. François St-Louis

M. St-Louis : Voir un enfant sourire, Mme la Présidente, bien, ça n'a pas de prix. C'est pour cette raison qu'à chaque année je tiens à appuyer l'Opération Bonne Mine, dont la mission est d'encourager la persévérance scolaire, de prévenir le décrochage et de contribuer à briser le cycle de pauvreté.

À travers le Québec, l'organisme a remis, au fil des ans, près de 100 000 \$ en matériel scolaire, aidant ainsi plus de 2 000 élèves dans près de 400 écoles.

Chez nous, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette offre depuis plusieurs années une aide concrète sous forme de bons échangeables pour couvrir une partie des frais liés à l'achat de fournitures scolaires.

Tout au long de l'année, l'organisme soutient également la mission éducative de nos écoles, notamment par l'organisation d'un gala de la persévérance scolaire, l'achat de collations, l'aménagement de cours de récréation... Mon support technique vient de me laisser, vous m'en excuserez.

Donc, je veux remercier la Saint-Vincent-de-Paul de Joliette pour son accompagnement au niveau de la persévérance scolaire et tous ceux qui y ont participé de près et de loin. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Châteauguay.

Rendre hommage à MM. Sylvio Pinette et Serge St-Laurent

Mme Marie-Belle Gendron

Mme Gendron : Merci, Mme la Présidente. La semaine dernière, j'ai eu le grand honneur de souligner l'apport incroyable de deux bénévoles d'exception en leur remettant la Médaille de la députée de l'Assemblée nationale. Je parle bien de M. Sylvio Pinette et de M. Serge St-Laurent.

Sylvio est un pilier de la communauté de Mercier. Il mobilise les bénévoles depuis des années grâce à son humilité et sa capacité à créer des liens sincères. Il oeuvre sans relâche pour défendre les nombreuses causes qui lui tiennent à coeur, dont, entre autres, la maison de soins palliatifs Gisèle Faubert.

Serge, quant à lui, est un pivot de la solidarité. Il contribue activement à la vie sociale et communautaire de notre région par son omniprésence et son leadership remarquables. Il fait réellement rayonner les initiatives dans lesquelles il s'implique, dont, entre autres, les Marmitons de Mercier.

Je tenais à prendre la parole dans cette enceinte afin de les féliciter, mais surtout de les remercier pour tout le temps qu'eux offrent à notre communauté et à notre région. Merci, Serge, et merci, Sylvio.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je demanderais aux gens qui sont dans la tribune, nos invités, de garder le silence, parce que les voix résonnent en bas. Alors, merci.

Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Trois-Rivières. Et, si j'ai bien compris, M. le député, vous avez changé votre sujet de déclaration. Donc, j'aimerais avoir le consentement de la Chambre pour le changement de sujet.

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Vous pouvez y aller, M. le député.

Féliciter les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, gagnants de la Coupe Queen's

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente, à la suite du couronnement de la Victoire de Montréal, la passion pour notre sport national rassemble actuellement des générations de Québécois, et la frénésie du hockey se fait sentir.

Chez nous, à Trois-Rivières, cette fierté passe aussi par les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui ont récemment remporté une quatrième Coupe Queen's en cinq saisons.

Cette conquête témoigne du talent, de la discipline et du travail exceptionnel de ces étudiants-athlètes mais également du dévouement des entraîneurs, du personnel et de toute l'organisation des Patriotes, qui font rayonner notre région partout au pays.

Les Patriotes incarnent l'excellence, la persévérance et le dépassement de soi. Ils sont bien plus qu'une simple équipe de hockey. Ils inspirent notre jeunesse et nourrissent une immense fierté chez les Trifluviens et les Trifluviennes.

Je tiens à souligner cet exploit, féliciter les Patriotes de l'UQTR pour cette conquête remarquable. Merci de porter fièrement nos couleurs, notre passion et notre esprit d'équipe. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Terrebonne.

Saluer le courage et la résilience de l'équipe du Carrefour familial des Moulins

Mme Catherine Gentilcore

Mme Gentilcore : Merci, Mme la Présidente. Alors, résilience, courage, détermination, ce sont trois mots qui résument le travail remarquable accompli par le Carrefour familial des Moulins de Terrebonne au cours des derniers mois.

Contraints de relocaliser leurs activités dans un nouvel immeuble, ils ont ensuite appris que leurs nouveaux locaux étaient contaminés par l'amiante. Ce sont des épreuves qui auraient pu décourager bien des gens. Plusieurs auraient pu perdre espoir. Mais ce qui fait vivre le carrefour familial, ce ne sont pas les murs qui l'entourent, ce sont les gens, ce sont des bénévoles, des employés, des familles qui avancent ensemble jour après jour.

Depuis le début de mon mandat, j'ai eu l'immense privilège de les accompagner et de les soutenir dans toute cette épopée. Donc, je veux leur réitérer aujourd'hui mon engagement. Je vais continuer d'être là pour elles.

À toute l'équipe du carrefour familial, merci. Merci pour votre passion, pour votre dévouement et pour la différence concrète que vous faites dans les différentes étapes de la vie des petites familles de Terrebonne. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le député de Rousseau, à vous la parole.

Rendre hommage à M. Frédéric Leclair et inviter la population à participer à la campagne d'Opération Enfant Soleil

M. Louis-Charles Thouin

M. Thouin : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, très fier de me lever afin de souligner le courage exceptionnel d'un jeune homme de chez nous, Frédéric Leclair, récemment nommé Enfant Soleil de Lanaudière 2026-2027.

J'ai la chance de côtoyer Frédéric et sa famille depuis de nombreuses années et d'être témoin de toute la force et de la résilience dont ils font preuve. Ils sont... en fait, ils devaient être ici, dans les tribunes. Je pense qu'ils sont pris à la sécurité, actuellement.

Âgé de 15 ans, Frédéric vit avec une anomalie au chromosome 16 qui entraîne plusieurs défis importants, dont une déficience intellectuelle sévère, une perte auditive et un trouble du spectre de l'autisme. Bien, malgré ça, chaque fois que je le rencontre, il est souriant, et son bonheur est tout simplement contagieux.

Derrière lui se trouve une famille remarquable, engagée et inspirante qui contribue à sensibiliser la population à l'importance d'Enfant Soleil. Parents de deux enfants, ils relèvent les défis du quotidien avec une grande force.

J'invite toute la population à soutenir l'Opération Enfant Soleil. C'est ce week-end. Soyez généreux, s'il vous plaît. J'aurais le goût de lancer un défi. Peut-être, suivez mes médias sociaux. On va lancer un défi aux collègues pour Opération Enfant Soleil, ce week-end, il faut ramasser des sous. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, pour terminer cette rubrique, je cède la parole à M. le député de Groulx.

Rendre hommage à M. Rodger Brulotte

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de rendre hommage à un grand Québécois et surtout un citoyen de Sainte-Thérèse, Rodger Brulotte.

Les Expos de Montréal ont quitté en 2004. Rodger Brulotte, lui, est resté fidèle avec nous en s'impliquant dans d'innombrables oeuvres de charité et à la Ligue de baseball junior élite du Québec.

Pendant des décennies, Rodger a été bien plus qu'un commentateur de baseball. Il a été une voix passionnée qui a marqué le coeur des Québécois. Pour toute une génération de partisans des Expos de Montréal, ses descriptions vibrantes et son énergie faisaient partie intégrante du match.

Votre voix nous a marqués, M. Brulotte. Vous avez fait vibrer le Québec au rythme du baseball. Et il y avait ces quelques mots qui résonnent encore aujourd'hui dans notre mémoire collective : «Bonsoir, elle est partie!» Il y avait aussi : «Vladimir! Vladimir! Vladimir!»

Aujourd'hui, nous choisissons de vous rendre hommage. Une chose est certaine, votre voix, elle, restera avec nous longtemps.

À votre famille, à vos proches et à tous les amateurs de baseball qui vous ont tant aimé, nos plus sincères condoléances.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député.

Avant de conclure cette rubrique, est-ce que j'ai le consentement pour permettre au député de Joliette de refaire sa déclaration de député, puisqu'il a eu un problème technique avec son iPad? Est-ce que j'ai le consentement? Allez-y, M. le député.

Appuyer l'Opération Bonne Mine

M. François St-Louis

M. St-Louis : Mme la Présidente, voir un enfant sourire, bien, ça n'a pas de prix. C'est pour cette raison qu'à chaque année je tiens à appuyer l'Opération Bonne Mine, dont la mission est d'encourager la persévérance scolaire, de prévenir le décrochage et de contribuer à briser le cycle de la pauvreté.

À travers le Québec, l'organisme a remis, au fil des ans, près de 100 000 \$ en matériel scolaire, aidant ainsi plus de 2 000 élèves dans près de 400 écoles.

Chez nous, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette offre depuis plusieurs années une aide concrète sous forme de bons... de bons échangeables, dis-je bien, pour couvrir une partie des frais liés à l'achat de fournitures scolaires.

Tout au long de l'année, l'organisme soutient également la mission éducative de nos écoles, notamment par l'organisation d'un gala de la persévérance scolaire, l'achat de collations, l'aménagement de cours de récréation et l'accès à un service de vêtements de rechange.

Un immense merci à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette ainsi qu'à tous ceux qui contribuent à faire une différence dans la vie de nos jeunes. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Cela met fin à la rubrique des déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 57)

(Reprise à 10 h 07)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. 28 mai. Mmes, MM. les députés, mesdames messieurs dans nos tribunes, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie infiniment. Vous pouvez vous asseoir.

Présence de M. Lucien Bouchard, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de M. Lucien Bouchard, ancien député de Jonquière et ancien premier ministre du Québec.

Présence de M. Yvon Marcoux, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Et j'ai également le plaisir de souligner la présence, dans nos tribunes, de M. Yvon Marcoux, ancien député de Vaudreuil.

Et nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, je reconnais M. le leader du deuxième groupe d'opposition. La parole est à vous.

M. Cliche-Rivard : Bonjour, Mme la Présidente. Je vous demanderais d'appeler, s'il vous plaît, l'article b du feuilleton.

Projet de loi n° 698

La Présidente : À l'article b du feuilleton, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques présente le projet de loi n° 698, Loi sur la coconstruction des mesures législatives et réglementaires touchant les Premières Nations et les Inuit. Mme la députée.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente.

Ce projet de loi propose la mise en place d'un cadre de référence pour la coconstruction des mesures législatives et réglementaires qui concernent ou touchent les Premières Nations et les Inuit au Québec, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il vise à garantir le respect de leurs droits et à favoriser l'obtention de leur consentement préalable, libre et éclairé.

Le projet de loi détermine les principes qui doivent guider la démarche de coconstruction, notamment la transparence et la bonne foi, la collaboration active et continue ainsi que le respect des droits, des traditions et des cultures des peuples autochtones.

Le projet de loi prévoit qu'une analyse sommaire précède toute mesure législative ou réglementaire afin de déterminer si celle-ci concerne ou touche les Premières Nations ou les Inuit. Le cas échéant, un processus de coconstruction est déclenché. Afin de favoriser l'atteinte d'un consensus, le projet de loi prévoit un mécanisme de résolution des différends.

Enfin, le projet de loi, qui s'inscrit dans une démarche de réconciliation législative, met en place un processus de révision des lois et des règlements existants afin d'en assurer la compatibilité avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Merci, Mme la Présidente.

• (10 h 10) •

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée... M. le leader du deuxième groupe d'opposition, je vous écoute.

M. Cliche-Rivard : Je vous laisserais peut-être poser votre question, mais je vais demander un vote...

La Présidente : Je pense que vous devez d'abord demander. Alors, vous...

M. Cliche-Rivard : ...

Mise aux voix

La Présidente : C'est votre droit. Alors, le vote électronique est demandé, la période de vote s'ouvrira sous peu. Alors, la période de vote est ouverte.

La période de vote est maintenant terminée. Pour le résultat, M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 91
Contre : 0
Abstentions : 0

La Présidente : Alors, cette motion est adoptée.
Il n'y a pas de dépôt de documents.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Rapports de commissions, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 4.4 des règles de fonctionnement afin de déposer un rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale? Y a-t-il consentement? Consentement. Merci.

Modification à la liste des présidents de séance

Je dépose donc le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 27 mai 2026 concernant la demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de modifier la liste des présidents de séance.

Dépôt de pétitions

Maintenant, à la rubrique Dépôt de pétitions, je reconnais M. le député de Gouin.

Tenir une consultation publique en éducation

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 017 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que tout enfant mérite d'avoir la même chance, peu importe son milieu social;

«Considérant que l'éducation est l'ultime moyen pour sortir un enfant de la pauvreté financière et intellectuelle;

«Considérant que la dernière véritable consultation date de 1961;

«Considérant qu'une telle consultation doit absolument se faire via les vrais experts sur le terrain, des enseignants aux professionnels les plus compétents, en passant par les directions d'école et autres spécialistes en éducation;

«Considérant que notre système scolaire traverse une crise majeure avec plus de 25 % d'enseignants non légalement qualifiés;

«Considérant qu'il y a une hausse de 67 % de démissions des enseignants depuis cinq ans;

«Considérant la grave pénurie dans tous les corps d'emploi en éducation et que tout le personnel est littéralement épuisé devant une clientèle toujours plus exigeante et complexe;

«Considérant la hausse inquiétante de la violence dans nos écoles;

«Considérant un taux de décrochage scolaire en hausse, compromettant sérieusement l'avenir de nos enfants;

«Considérant une hausse de 25 % d'élèves en difficulté d'apprentissage dans nos écoles;

«Considérant que le nombre de plans d'intervention dans nos écoles est passé de 200 000 en 2015 à 280 000 en 2025;

«Considérant que les classes d'adaptation scolaire disparaissent sans ajouts de services supplémentaires pour nos enfants à besoins particuliers;

«Considérant la vétusté de nos écoles;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons [...] au gouvernement du Québec, face à cette crise, d'organiser rapidement une réelle consultation publique et élargie en éducation.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Jonquière.

Mettre en oeuvre les recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes concernant l'industrie des jeux vidéo

M. Gagnon : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 986 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que l'Assemblée nationale a mené une commission spéciale sur les écrans et la santé des jeunes soulevant des préoccupations importantes concernant les jeux vidéo destinés aux mineurs, particulièrement les jeux mobiles et les jeux gratuits;

«Considérant que les parents et [les] jeunes ne peuvent se fier aux cotes des jeux vidéo, car la classification actuelle repose sur des initiatives d'autorégulation développées par l'industrie vidéoludique et les magasins d'applications;

«Considérant que le modèle économique des jeux mobiles et des jeux gratuits repose sur la publicité, la collecte de données personnelles et les microtransactions, incitant un temps de jeu plus long, plus fréquent, avec des stratégies de design persuasif au potentiel addictif, voire de "gambification";

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De mettre en oeuvre la recommandation 47 du rapport de la CSESJ en créant une régie publique afin qu'elle élabore et partage une classification indépendante des jeux vidéo basée sur la science;

«De mettre en oeuvre la recommandation 48 en exigeant de l'industrie du jeu vidéo que les cotes de classification considèrent les microtransactions et les lots aléatoires payants, en assurant un suivi rigoureux des pratiques commerciales visant les mineurs;

«De mettre en oeuvre la recommandation 49 en interdisant, par des moyens législatifs applicables et appropriés, certains types de microtransactions et les lots aléatoires payants [avec des] jeux destinés aux mineurs.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition, Mme la Présidente.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Assurer la gratuité des produits menstruels dans les établissements scolaires

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 879 pétitionnaires, citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que l'accès aux produits menstruels est un besoin essentiel et un droit fondamental pour les personnes ayant des menstruations;

«Considérant que les produits menstruels sont des biens de première nécessité, au même titre que le papier hygiénique et le savon, puisque les menstruations sont une fonction corporelle naturelle;

«Considérant que près d'une fille sur sept au Québec s'est absentée de l'école en raison d'un manque d'accès à des produits menstruels, selon le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes;

«Considérant qu'une Québécoise sur cinq affirme avoir déjà utilisé des moyens alternatifs (et souvent nocifs) pour absorber son sang menstruel en raison du prix des produits;

«Considérant que près d'une Québécoise sur deux affirme avoir déjà manqué une activité en raison de ses menstruations ou par crainte de ne pas avoir accès à des produits menstruels ou des installations sanitaires adéquates;

«Considérant que l'accès à des produits menstruels à l'école est une question d'hygiène et de santé publique, mais également de dignité, d'accès à l'éducation et d'égalité des sexes et des chances;

«Considérant que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador offrent des produits menstruels gratuitement dans les écoles de leur territoire;
 «Et l'intervention réclamée se résume ainsi :
 «Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :
 «Rendre les produits menstruels, tels que [les] tampons et [les] serviettes sanitaires, disponibles gratuitement dans les écoles primaires et secondaires du Québec;
 «Subventionner l'achat de produits menstruels réutilisables pour les jeunes fréquentant ces écoles.»
 Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Et, à nouveau, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Maccarone : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 102 pétitionnaires.
 Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :
 «Considérant que l'accès aux produits menstruels est un besoin essentiel et un droit fondamental pour les personnes ayant des menstruations;
 «Considérant que les produits menstruels sont des biens de première nécessité, au même titre que le papier hygiénique et le savon, puisque les menstruations sont une fonction corporelle naturelle;
 «Considérant que près d'une fille sur sept au Québec s'est absentée de l'école en raison d'un manque d'accès à des produits menstruels, selon le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes;
 «Considérant qu'une Québécoise sur cinq affirme avoir déjà utilisé des moyens alternatifs (et souvent nocifs) pour absorber son sang menstruel en raison du prix des produits;
 «Considérant que près d'une Québécoise sur deux affirme avoir déjà manqué une activité en raison de ses menstruations ou par crainte de ne pas avoir accès à des produits menstruels ou des installations sanitaires adéquates;
 «Considérant que l'accès à des produits menstruels à l'école est une question d'hygiène et de santé publique, mais également de dignité, d'accès à l'éducation et d'égalité des sexes et des chances;
 «Considérant que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador offrent des produits menstruels gratuitement dans les écoles de leur territoire;
 «Et l'intervention réclamée se résume ainsi :
 «Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :
 «Rendre les produits menstruels, tels que tampons et serviettes sanitaires, disponibles gratuitement dans les écoles primaires et secondaires du Québec;
 «Subventionner l'achat de produits menstruels réutilisables pour les jeunes fréquentant ces écoles.»
 Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• (10 h 20) •

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Maintenant, M. le député de Maurice-Richard.

Divulguer la consommation d'eau des centres de données en intelligence artificielle présents au Québec

M. Bouazzi : Merci, Mme la Présidente. Et laissez-moi saluer ces citoyennes et citoyens qui continuent à s'engager pour le climat malgré les reculs.

Donc, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 209 pétitionnaires.
 Désignation : citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :
 «Considérant que le Québec attire un nombre croissant de centres de données et d'infrastructures numériques pour l'infonuagique et l'intelligence artificielle en raison notamment de la disponibilité d'électricité majoritairement renouvelable;
 «Considérant qu'on dénombrait environ 80 centres de données au Québec au 31 décembre 2025;
 «Considérant que certaines installations peuvent consommer jusqu'à environ 19 millions de litres d'eau pour leurs systèmes de refroidissement, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 10 000 à 50 000 habitants;
 «Considérant que la consommation résidentielle moyenne à la Ville de Québec est d'environ 245 litres d'eau par personne par jour;
 «Considérant qu'un centre de données consommant 5 millions de litres d'eau par jour représenterait à lui seul l'équivalent de l'usage quotidien d'environ 5 500 foyers;
 «Considérant que la consommation réelle d'eau de ces installations est actuellement difficilement accessible au public dans plusieurs municipalités;
 «Considérant que plusieurs municipalités envisagent l'installation de compteurs d'eau résidentiels, soulevant ainsi des inquiétudes quant au fait que les citoyens puissent éventuellement assumer une part croissante des coûts liés à la gestion de l'eau;
 «Considérant que l'eau potable constitue une ressource collective essentielle dont la gestion doit être transparente et responsable;
 «Et l'intervention réclamée se résume ainsi :
 «Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'exiger la divulgation publique de la consommation d'eau des centres de données d'intelligence artificielle présents au Québec et de s'assurer que toute politique de gestion

de l'eau tiennent pleinement compte de l'impact de ces usages technologiques avant d'imposer de nouvelles mesures aux citoyens.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mettre en place des mesures facilitant le don d'organes ou de tissus

M. Cliche-Rivard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de souligner la présence, dans les tribunes, de Steve Lefebvre-Morasse et d'Anick Roy. Anick a récemment pu recevoir in extremis une greffe de foie. Donc, ils initient la pétition.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 179 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que 551 personnes ont reçu un don d'organe en 2024, permettant ainsi de sauver un nombre considérable de vies;

«Considérant cependant qu'en tout temps, près de 1000 Québécoises et Québécois attendent pour un don d'organe et que le temps d'attente entraîne plusieurs dizaines de décès par année;

«Considérant qu'un seul donneur peut sauver jusqu'à huit vies;

«Considérant que, selon Transplant Québec, près de 27 % de la population québécoise n'a pas exprimé par écrit ses volontés sur le don d'organes ou de tissus à son décès;

«Considérant qu'un travail transpartisan a été effectué lors du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement par la Commission de la santé et des services sociaux;

«Considérant que ladite commission a toutefois constaté que les groupes consultés réclament, entre autres, une discussion sociétale plus large préalable à la mise en place du consentement présumé;

«Considérant qu'il est donc essentiel de mettre en marche cette discussion;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De lancer une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'inscription du consentement au don d'organe; et

«De mettre en place toutes les recommandations du rapport du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment la mise en place d'un registre centralisé unique, comportant l'ensemble des données déjà existantes pour permettre à toute personne d'enregistrer son consentement ou non consentement avec facilité.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Gestion des finances publiques

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, au fil des ans, la CAQ nous a habitués à toutes sortes de tactiques préélectorales, des dépenses mal avisées, des promesses inatteignables, des baisses d'impôt mal ciblées, mais ça, on nous disait : Ça, c'était l'ancien gouvernement de la CAQ. Les choses, on nous disait, allaient changer. Mais là on se rend compte que c'est encore pire aujourd'hui. Situation qu'on n'avait jamais vécue avec l'ancien gouvernement, on se retrouve avec un ministre des Finances qui a lancé un avertissement à sa première ministre : Faites attention, les gens ne sont pas dupes, les Québécois sont intelligents. Puis on a continué, au gouvernement de la CAQ, à faire comme si de rien n'était parce qu'il y a des votes à gagner, et le ministre des Finances est rentré dans les rangs.

Aujourd'hui, on se retrouve avec des économistes qui déchirent leur chemise sur la place publique. Et, puisque le ministre des Finances n'aime pas qu'on cite l'économiste en chef de Desjardins, on va citer l'économiste en chef du groupe IA : «Il y a lieu de s'inquiéter à propos de la soutenabilité des finances publiques.»

Là, Mme la Présidente, on comprend que le ministre des Finances, là, il veut appuyer sa première ministre, mais il avoue lui-même que sa responsabilité, c'est de lancer des avertissements et qu'au fil des années il en a lancé plusieurs, des avertissements, au gouvernement.

Alors, on va lui poser une question toute simple : Ce matin, là, est-ce qu'il a un drapeau rouge pour son gouvernement, est-ce qu'il a un avertissement à lancer, ou est-ce qu'il va se discréditer comme économiste et rentrer dans les rangs?

Des voix : ...

La Présidente : On demeure respectueux. La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Alors, nous avons déposé, au budget 2025-2026, un plan de retour à l'équilibre budgétaire crédible, avec des mesures aux revenus, des mesures aux dépenses et puis un plan de retour à l'équilibre budgétaire, où ça converge en 2029-2030. Et puis nous sommes l'État qui a le plan de retour à l'équilibre budgétaire le plus crédible au Canada, là. On a ce plan-là qui se repose sur deux lois, la Loi sur l'équilibre budgétaire, qu'on peut associer à l'ancien premier ministre Bouchard, la loi sur la gestion de la dette et le Fonds des générations, du gouvernement Charest, et ce plan-là est extrêmement crédible.

D'ailleurs, hier, nous avons émis 3 milliards de 10 ans aux États-Unis, au même niveau que l'Ontario, huit points de base inférieur au taux que nous aurions emprunté au Canada. Bref, les marchés financiers apprécient notre cadre financier, notre gestion de celui-ci, et notre plan est crédible.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, il a abdiqué, il a compris qu'il n'y a personne à la CAQ qui va écouter son message. On a une première ministre qui ne connaît pas l'ampleur de la dette au Québec, mais qui continue de dépenser l'argent des Québécois, et on a des économistes, un après l'autre, après l'autre, qui se lèvent pour dire que ça ne va pas du tout au niveau des finances publiques. Mais le ministre des Finances, lui, qui semblait bien inquiet il y a quelques semaines, bien, il n'y a plus rien à dire. Tout est beau. Il n'y en a pas, de problème.

Comment il peut penser qu'il ne se discrédite pas, en ce moment?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, Mme la Présidente. Bien, mon collègue confond la période d'analyse et la période de décision. Il est normal, dans le cadre de décisions, lorsqu'on... On constate que les Québécois ont besoin d'aide. Pourquoi? Parce que la situation a changé depuis le budget. Au budget, nous avons émis l'hypothèse que le détroit d'Ormuz allait être fermé pour six semaines. Et puis on pensait qu'on avait une marge de manoeuvre, parce que le président américain avait dit deux semaines. Or, ça fait 14 semaines qu'il est fermé, et on sait que les capacités de production sont touchées et donc que l'impact sur les prix de pétrole va durer longtemps, d'où la nécessité d'aider les Québécois...

La Présidente : En terminant.

M. Girard (Groulx) : ...avec une mesure exceptionnelle, la bonification du crédit d'impôt solidarité.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, il a basé ses prévisions économiques sur les paroles du président américain. Bravo!

Depuis qu'il a écrit sa lettre d'avertissement, là, à la première ministre, bien, tout ce qu'elle a fait, c'est continuer à dépenser l'argent des Québécois. Les économistes ont raison, là, c'est comme s'il y avait de la dissonance cognitive dans les propos du ministre des Finances.

Est-ce qu'il est moins inquiet aujourd'hui parce qu'il s'est fait rappeler à l'ordre ou est-ce qu'il est moins inquiet parce que lui, contrairement à la première ministre, il avait compris qu'il y aurait des nouvelles taxes au mois de janvier? • (10 h 30) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, bien, là, mon collègue confond plusieurs sujets, là, puis fait des associations douteuses. OK, si vous voulez parler de mesures fiscales, regardons l'ensemble de ce qui a été fait pour ce gouvernement. C'est la page D.33 du budget 2026-2027. Nous avons réduit le fardeau fiscal des Québécois de 7 milliards par année. Ça correspond à 1 % du PIB. Ça, c'est la page A.25. Baisse d'impôt, crédit d'impôt de 2 000 \$ pour les aînés, baisse de taxe scolaire, plafonnement des tarifs, bonification de l'allocation famille. Au niveau de la réduction du fardeau fiscal des Québécois...

La Présidente : En terminant.

M. Girard (Groulx) : ...nous avons fait un travail exceptionnel.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, les économistes les plus crédibles au Québec, ils disent une chose, et le ministre des Finances, il dit autre chose. Mais on a compris, là. Tout le monde a compris, cette semaine, là, que le gouvernement de la CAQ, il rit des Québécois, en ce moment. Avant les élections, il baisse les impôts...

La Présidente : Là, je vais intervenir. M. le chef de l'opposition officielle, je vous demande de retirer vos paroles. Ce que vous venez de dire là, vous savez que vous ne pouvez... vous ne pouvez pas le dire. Alors, vous retirez? Vous les retirez. Poursuivons.

M. Fortin : Avant l'élection, il baisse les impôts. Après l'élection, il augmente les impôts. C'est malveillant, Mme la Présidente, mais surtout, là, ça manque d'honnêteté envers les Québécois.

Une voix : ...

La Présidente : Oui, M. le leader du gouvernement, je vais entendre votre rappel au règlement.

M. Bonnardel : ...ce sont des propos blessants, là, envers les Québécois, ça, là, là, «manque d'honnêteté».

Des voix : ...

La Présidente : Attention! Alors, je vous rappelle à votre règlement et à votre lexique. Gardez le silence. Article 32. Le leader du gouvernement a raison. M. le chef de l'opposition officielle, vous le savez. Retirez les propos que vous venez de dire... de dire, mais... Vous retirez. Attention au lexique. On perd du temps, ici, et vous le savez, vous avez beaucoup d'expérience. La réponse du ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, Mme la Présidente, si on veut parler de ton puis de respect, c'est certain qu'on s'ennuie de l'ancien député de Robert-Baldwin, là, un économiste avec qui on avait toujours des discussions respectueuses et professionnelles.

Alors, il y a une hausse du prix de l'énergie de 50 % sur les marchés financiers, et nous, on vient verser une allocation exceptionnelle pour l'épicerie et l'énergie à 3,5 millions de Québécois à faibles et moyens revenus au même moment que le gouvernement fédéral fait la même chose. Et ça va donner quoi, Mme la Présidente? 367 \$ pour une personne seule à faibles revenus.

La Présidente : En terminant.

M. Girard (Groulx) : Il y a aussi les mères monoparentales puis 533 \$ pour une famille à faibles revenus.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Déficit de maintien des actifs

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, hier, ma collègue aux infrastructures, l'excellente députée de Jeanne-Mance—Viger, a posé une question très simple au ministre des Finances. Elle lui a dit : Est-ce qu'il peut confirmer que le déficit du maintien d'actif, il est de l'ordre de 31 milliards au lieu de 24,5? Surprise, le ministre des Transports a refusé de confirmer.

Aujourd'hui, Louis Lacroix confirme le tout. Il confirme le 31 milliards. Il confirme une présentation d'un sous-ministre où on parle de 51 % du réseau routier québécois en mauvais état. Il confirme le déficit du maintien d'actif à 31 milliards. Il confirme aussi que le coût des travaux par kilomètre de route a explosé de 64 % depuis 2018.

Alors, Mme la Présidente, j'ai une question très simple au ministre des Transports : Pourquoi il refuse de dévoiler la présentation de son sous-ministre?

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. On aura l'occasion un petit peu plus tard, au moment des crédits, d'aborder l'ensemble de ces questions-là, mais il faut préciser une chose, et nous l'avons reconnu dès 2018, nous avons,

au Québec, un sérieux défi au niveau du maintien de nos actifs, que ce soit au niveau des transports, que ce soit au niveau du milieu scolaire, au niveau du système de santé. Pourquoi? Des établissements de cette nature-là, qui ont tous été construits ou à peu près à la même période, dans certains cas dans les années 50, dans d'autres cas encore antérieurement, ont manqué d'investissements au fil des années. Donc, s'il y a un reproche à adresser, c'est aux gouvernements passés, qui n'ont pas su évaluer le risque que représentait un parc immobilier ou un parc routier vieillissant.

Depuis 2018, nous avons mis des sommes colossales pour corriger la situation. Cependant, le déficit est à ce point important qu'il nous faudra plusieurs années pour faire ce rattrapage-là.

Et la démarche, elle est très transparente et elle est la même à chaque année. Au moment du dépôt du budget, il y a un PQI est présenté, le déficit de maintien d'actif est présenté. Et c'est ce que nous avons fait en mars dernier pour l'année 2024...

La Présidente : En terminant.

M. Charette : ...parce qu'il y a tout le temps une année d'écart entre la présentation de ces chiffres...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Avez-vous remarqué, Mme la Présidente, le changement de ton entre hier et aujourd'hui? Aujourd'hui, il n'a pas dit que 31 milliards, ce n'est pas vrai. Il n'a pas dit que c'est uniquement 24,5.

Bien, vous savez, Mme la Présidente, je dépose la présentation qu'il refuse de dévoiler et je vais la rendre publique. Et j'ai une question pour le ministre : Sur 1 020 kilomètres, pourquoi uniquement 618 ont été réalisés?

Document déposé

La Présidente : Consentement pour le dépôt? Consentement. La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Je ne l'ai pas dit, à la question principale parce que je me doutais bien qu'il allait... qu'il allait y avoir une question secondaire. Le chiffre exact, à jour et confirmé est de 24,5 milliards de dollars pour l'année 2024. Ce que je mentionnais, il y a tout le temps un écart entre les chiffres qui sont présentés au budget et au PQI et la date réelle. Pourquoi? Les chiffres de 2025 sont actuellement en validation. Et, lorsque ces chiffres-là seront validés, ils seront présentés au PQI suivant, soit celui de mars 2027. Nous procédons de cette façon-là depuis plusieurs années...

La Présidente : En terminant.

M. Charette : ...avec une transparence que les libéraux n'appliquaient pas au moment où ils étaient au pouvoir.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, cette présentation a été faite devant 300 personnes, le sous-ministre, et j' imagine qu'il le connaît très bien, M. Pellerin, ça a été fait le 14 mai. Il la connaît, j'en suis sûr et certain. Sinon, il peut la lire maintenant. Le déficit, il est là. 31 milliards.

Moi, ma question, aujourd'hui, son objectif était de réaliser 1 000 kilomètres. Vous savez combien ils ont réalisé? 600, 600 kilomètres.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : Les libéraux, Mme la Présidente, sont probablement les moins crédibles en cette Chambre pour aborder cette question-là. Lors du dernier PQI qu'ils ont présenté...

Des voix : ...

La Présidente : ...je vous prie, M. le ministre. Quel est votre rappel au règlement?

Une voix : ...

La Présidente : Pardon?

Une voix : ...

La Présidente : On entend ces mots tous les jours ici. J'aimerais entendre la réponse...

Des voix : ...

La Présidente : Article 32, gardez le silence. J'aimerais entendre la réponse du ministre.

M. Charette : Et ces mots sont d'autant plus d'actualité lorsqu'il est question des libéraux, Mme la Présidente. Le Parti libéral, lors de son dernier PQI...

Des voix : ...

M. Charette : ...de son dernier PQI, prévoyait des investissements...

La Présidente : ...vous gardez le silence. Une seule personne a le droit de parole. Tout comme je voulais entendre la question, je veux entendre la réponse. Et vous ne vous interpelez pas, personne.

M. le ministre, poursuivez.

M. Charette : Lors du dernier PQI que présentaient les libéraux, ils prévoyaient pour l'année 2026, le PQI 2026-2036, celui que nous avons présenté il y a quelques semaines tout juste, 100 milliards. Nous sommes à 170 milliards, 70 % de plus que n'avaient prévu les libéraux.

La Présidente : En terminant.

M. Charette : Donc, s'il y avait un déficit d'entretien, ils en sont les seuls responsables, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale... En question principale, je reconnais maintenant la députée de Vaudreuil. On vous écoute.

Financement des infrastructures municipales

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Merci, Mme la Présidente. Récemment se tenaient les assises de l'UMQ, et hier se tenait l'Assemblée des MRC de la FQM, d'où il se dégage un clair consensus du milieu municipal à l'effet que le gouvernement de la CAQ en met de plus en plus dans la cour des municipalités, notamment avec la crise du logement, l'itinérance, sans compter que tout tombe en ruine, dont les infrastructures municipales. Les municipalités n'ont ni les moyens financiers ni les outils nécessaires pour assumer seules les lourdes responsabilités grandissantes. Et disons les vraies affaires, Mme la Présidente, ce sont des services directs aux citoyens.

La CAQ se vante sur toutes les tribunes d'avoir augmenté de façon historique les investissements au PQI. Pourtant, comment le ministre des Affaires municipales explique-t-il, la part des investissements aux infrastructures municipales a diminué de 7,3 % à 4,3 % en huit ans, malgré les besoins croissants?

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse du ministre... La réponse du ministre des...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, la réponse du ministre des Affaires municipales. On l'écoute.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis tellement heureux d'avoir ma première question comme ministre des Affaires municipales. J'en avais un petit peu plus à l'Économie. Alors, je suis très heureux de pouvoir en avoir en affaires... D'ailleurs, je salue la députée de Vaudreuil, avec qui c'est un plaisir de travailler, ancienne préfète, ancienne mairesse. Alors, c'est un plaisir de collaborer ensemble. Et je salue, évidemment, les porte-parole des oppositions en matière d'affaires municipales.

Vous aviez raison, nous étions ensemble aux assises de l'Union des municipalités du Québec afin d'échanger sur l'enjeu de la fiscalité municipale, notamment un rapport fort important déposé par l'ancienne présidente du Conseil du trésor libérale, Monique Jérôme-Forget, et l'ancien ministre des Finances du Parti québécois, Nicolas Marceau. Tous les deux ont dit à micro et en rencontre qu'à leur époque ils ne s'en sont pas occupés, des affaires municipales, et que pendant des années les transferts n'ont pas été au rendez-vous, et que ce ne fut pas une priorité pour le gouvernement du Parti québécois et du Parti libéral, je le cite au texte. Depuis notre arrivée, nous avons haussé les transferts aux municipalités, notamment avec la TECQ, notamment avec le point de TVQ, notamment avec nos hausses de programmes.

Maintenant, il reste du travail à faire, Mme la Présidente, notamment sur le coût de nos infrastructures. Et c'est pour cette raison-là que nous avons annoncé des états généraux, qui se tiendront le 16 juin prochain...

La Présidente : En terminant.

M. Poulin : ...pas une grand-messe, dans l'action, notamment avec le secteur privé, pour aider nos municipalités.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Mme la Présidente, quoi de mieux qu'un tableau pour que la CAQ comprenne qu'en 2018, là, c'était 7,3 milliards de dollars et qu'aujourd'hui, en 2026, huit ans plus tard, c'est toujours 7,3 milliards de dollars qui sont investis pour les municipalités dans le PQI? Ça n'a aucun sens.

Le gouvernement de la CAQ a abandonné les régions, a abandonné les municipalités, alors que les municipalités ont des responsabilités croissantes.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Bien, effectivement, Mme la Présidente, on investit en santé dans le PQI, une demande des municipalités. On investit dans nos écoles, une demande des municipalités. On investit dans les places aux services de garde, une demande de nos municipalités. Et on a haussé les transferts aux municipalités, depuis notre arrivée, de façon importante. Encore ce matin, à la Fédération québécoise des municipalités, les maires venaient nous dire que notre gouvernement n'a jamais autant transféré d'argent.

Alors, oui, le programme québécois des infrastructures a augmenté. Pourquoi? Pour nos routes, en santé, en éducation, mais j'ajoute là-dessus la voirie locale. Je me souviens, moi, quand on est arrivés, l'enveloppe des libéraux était vide, on n'était plus capables de faire nos rangs et nos routes. On a été capables de l'augmenter dès notre arrivée, qui fait en sorte qu'on a été au rendez-vous pour les rangs et les routes municipales.

La Présidente : En terminant.

M. Poulin : Alors, notre intention est de continuer, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Mme la Présidente, là, clairement, on n'était pas au même congrès, là, parce que depuis hier je suis au congrès des... de l'Assemblée des MRC de la FQM, là, puis le monde municipal l'a dit, là, vous avez abandonné nos municipalités. C'est 7,3 milliards...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez. Alors, Mme la députée, je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente et non directement l'un à l'autre. Vous avez beaucoup d'expérience, vous le savez. Poursuivez.

Mme Nichols : Mme la Présidente, je le réitère, là, 7,3 milliards en 2018, 7,3 milliards en 2026. Comment vous voulez que les municipalités assurent les services aux citoyens?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Mme la Présidente, c'est 143 % d'augmentation, comparé aux années libérales et péquistes. On a haussé les budgets et les transferts aux municipalités, Mme la Présidente. C'est important. Regardez la TECQ à votre époque versus aujourd'hui. On a fait le point de TVQ, le PRIMEAU, nos programmes, nos différentes orientations gouvernementales, notamment en transport, notamment en logement. Une autre demande des municipalités, Mme la Présidente.

Maintenant, on ne dit pas que tout est parfait. Il y a les coûts de construction qui ont augmenté de façon importante, qui fait qu'on peut bien transférer de l'argent aux municipalités, mais, si ça nous coûte toujours plus cher, on n'y arrivera pas. On a le courage, de ce côté-ci de la Chambre, de mettre le privé autour de la table, de réaliser des choses ensemble, de pouvoir reproduire la répétabilité pour faire en sorte que nos infrastructures coûtent moins cher...

La Présidente : En terminant.

M. Poulin : ...et ça, on le fait au bénéfice des citoyens. Les libéraux n'ont jamais fait ça, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

État de vétusté du parc immobilier dans le réseau scolaire

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, il n'y a rien de plus important au monde que la santé de nos enfants. Comme parents, à chaque seconde, à chaque minute de notre vie, on place leur bien-être au coeur de nos préoccupations, au coeur de nos actions. Je suis certain que tous les parlementaires ici pensent la même chose que moi.

C'est pour ça que, quand je lis que l'état de nos écoles, actuellement, rend nos enfants malades, je n'en reviens juste pas. Quand je lis que l'air que nos enfants y respirent puis que l'eau qu'ils y boivent les rendent malades, je n'en reviens juste pas. Quand je lis que l'école rend nos enfants malades, je n'en reviens juste pas.

Ma question est pour la ministre de la Santé. Est-ce qu'elle, elle juge acceptable, en 2026, que l'état de vétusté de nos écoles rende nos enfants malades?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Éducation.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Mme la Présidente, je suis contente d'avoir cette question-là puis d'être capable aussi de mettre de l'avant tout ce qu'on a fait. Effectivement, on doit s'assurer d'avoir des écoles qui sont sécuritaires, des environnements sains d'apprentissage pour nos enfants, et c'est pour ça qu'on investit de façon massive depuis qu'on est arrivés.

Je peux faire référence au rapport de l'IRIS, ce matin, qui mentionnait qu'il y avait eu, dans les années précédant la CAQ, de l'austérité en matière d'investissement en éducation. Vous savez, Mme la Présidente, quand on en arrive à des... avec des écoles et un déficit de maintien tel qu'on a, qu'on a sur les bras, aujourd'hui, pour l'ensemble du Québec, nous, Québécois, bien, c'est parce que c'est des années de sous-investissement, des décennies de sous-investissement.

On a augmenté le PQI, Mme la Présidente, de 9 milliards à plus de 23 milliards par année et on continue d'investir massivement. D'ailleurs, on a... 72 % du budget est consacré au maintien de nos écoles. On va, Mme la Présidente, les réparer une à la fois. On doit respecter la capacité de payer des Québécois. Malheureusement, on vit dans un État où on a un budget à respecter, Mais on a investi massivement. On va continuer d'investir massivement. Et on va s'assurer, une école à la fois, dans l'ordre des choses...

La Présidente : En terminant.

Mme LeBel : ...que nos enfants sont dans un environnement sain, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, l'école rend nos enfants malades. On les amène à l'école, et ils en sortent malades. C'est ce que l'étude révèle. C'est 53 % des écoles qui ont des cotes de mauvais état ou de très mauvais état selon les critères du gouvernement, puis le tiers ont des problèmes en matière de climatisation, de qualité de l'air et de qualité de l'eau. La moitié.

Que va faire la ministre de la Santé pour que nos enfants restent en santé?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme LeBel : Mme la Présidente, depuis que je suis, particulièrement, à l'Éducation mais notre gouvernement, on mise beaucoup sur remettre les décisions sur... entre les mains des gens du terrain. D'ailleurs, on nous parlait à maintes reprises, qui connaît nos écoles, qui connaît nos enfants? Les enseignants, les directeurs d'école, les centres de services scolaires, les DG.

Si aujourd'hui, Mme la Présidente, aujourd'hui l'opposition a le nom d'une école dans laquelle la santé et la sécurité de nos enfants est mise en cause, aujourd'hui, là, ce matin, et qu'un centre de services scolaire, un directeur général n'a pas agi comme il doit le faire pour fermer cette école-là et transférer nos enfants ailleurs, je veux avoir le nom, Mme la Présidente...

La Présidente : En terminant.

Mme LeBel : ...parce que c'est de leur responsabilité. Les moyens sont là, et on va s'en occuper, mais c'est de leur responsabilité.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, la liste va être longue, là, elle va faire plusieurs pages, parce que 53 % de ces écoles-là, selon l'étude de l'IRIS, sont en mauvais état ou en très mauvais état, 53 %.

Des voix : ...

La Présidente : Attendez. L'article 32, c'est bon pour tout le monde, ça s'appelle garder le silence. Je veux entendre la question. M. le... M. le député, vous avez 21 secondes, poursuivez.

M. Cliche-Rivard : La ministre connaît très bien l'étude, elle l'a citée elle-même, là. Donc, c'est des documents du gouvernement lui-même, avec des critères du gouvernement eux-mêmes, qui disent que le tiers de ces écoles-là, un tiers, ont des problèmes en qualité de l'eau, qualité de l'air, qualité de climatisation.

J'aimerais vraiment ça entendre notre ministre de la Santé, la ministre de la Santé de tous les parents, de tous les enfants. Qu'est-ce qu'elle, elle va faire pour que nos enfants restent en santé?

La Présidente : La réponse de la...

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Est-ce que je devrais m'étonner, Mme la Présidente, qu'encore une fois nos collègues d'en face, à Québec solidaire, font des amalgames? Il y a une différence entre dire... Et on l'admet, qu'il y a eu pendant des années, d'ailleurs l'IRIS le dit, un sous-investissement, de l'austérité dans nos écoles, dans l'investissement dans le système public éducatif. On l'admet. C'est pour ça qu'on a plus que doublé, triplé, presque, les budgets en éducation, autant dans le fonctionnement que dans les infrastructures. Mais il faut faire la différence entre ça et de prétendre qu'aujourd'hui, maintenant, dans une école, il y a des enfants qui sont en danger pour leur santé et leur sécurité.

Est-ce qu'il y a des difficultés de maintien? Est-ce qu'on doit voir au maintien de nos écoles? Est-ce qu'on doit accélérer le maintien d'actif?

La Présidente : En terminant.

Mme LeBel : C'est ce qu'on fait, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Pénurie d'éducatrices qualifiées

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Mme la Présidente, on s'est fait un cadeau collectif, dans les années 90, en créant le réseau des CPE, un cadeau progressiste, un cadeau féministe. Les CPE contribuent à faire croître notre richesse collective. C'est la première marche vers notre système d'éducation.

Pourtant, les gouvernements successifs ont négligé les centres de la petite enfance. Ça a été un échec pour les familles et pour les tout-petits.

Un CPE, ce n'est pas juste une place où on va poser son enfant pour aller travailler. C'est un milieu de vie, c'est un endroit où on lui permet d'apprendre, de grandir et de réaliser son plein potentiel. Les éducatrices, ce n'est pas des gardiennes, ce sont des professionnels de l'éducation avec des qualifications, des formations spécifiques aux besoins de la petite enfance.

Or, on apprenait en crédits plus tôt cette semaine que, dans certains secteurs, plus du tiers des éducatrices sont non qualifiées. Ce matin, on apprenait dans les médias que la proportion d'éducatrices qualifiées, dans les garderies du Saguenay—Lac-Saint-Jean, est passée de 86 %, en 2022, à 63 % en 2025. C'est une chute vertigineuse. C'est des tâches plus lourdes pour les éducatrices qualifiées, qui doivent compenser.

Est-ce que le gouvernement a fait le choix délibéré de laisser tomber la qualité des services éducatifs à l'enfance?

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse de la ministre de la Famille.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci au collègue aussi, avec qui ce fut un plaisir d'échanger dans le cadre des études de crédits, donc, avant-hier.

J'ai déjà mentionné ici, dans cette Chambre, que nous avons créé 37 000 nouvelles places, donc de nouvelles places, dans les cinq dernières années, ce qui auparavant prenait plus de 13 ans à réaliser. Et, quand on crée des places en aussi grand nombre aussi rapidement, nécessairement on a besoin de plus d'éducatrices. Et donc on a aussi eu une multitude d'incitatifs, en fait, pour augmenter le nombre d'éducatrices, parce qu'on le sait, bien sûr, qu'on a besoin

d'éducatrices qualifiées et que ce sont des éducatrices... En fait, on le sait très bien ici, dans cette Chambre, à quel point cette profession, elle est précieuse.

Et d'ailleurs je veux aussi souligner leur travail, parce que, pour que ces dizaines de milliers de places puissent être créées, puissent se réaliser, bien, ça a pris des gens dans le réseau, comme les éducatrices, comme les gestionnaires en service de garde. Alors, je veux souligner leur travail, parce que, franchement, créer autant de places en aussi peu de temps, ça relève de l'exploit. Et on a encore, à ce jour, plus de 10 500 places...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...qui sont en réalisation, dont 90 % sont d'ailleurs en CPE.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Ça ne marche pas, Mme la Présidente. Pour chaque nouvelle éducatrice qualifiée embauchée, il y en a une qui quitte. Puis, en plus, quand elle est remplacée, c'est par une personne non qualifiée. D'ailleurs, entre 2021 et 2025, les embauches d'éducatrices qualifiées... non qualifiées, pardon, ont augmenté de 300 %. Les cégeps Gérard-Godin puis Îles-de-la-Madeleine ont dû fermer leurs programmes Techniques d'éducation à l'enfance, faute d'inscriptions. Ça ne marche pas.

Si la ministre n'arrête pas les départs puis qu'elle ne valorise pas la profession avec des bons salaires, comment elle pense y arriver?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. En fait, on le sait, que c'est un défi, la main-d'oeuvre. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on a augmenté le salaire de 17 %, de nos éducatrices, donc une convention qui a été signée et qui est là jusqu'en 2028. On a beaucoup aussi, bien sûr, d'initiatives qui sont mises en place.

Et je tiens à dire qu'on a au-delà de 7 000 embauches net, quand même. Donc, oui, il y a des gens qui partent, c'est bien malheureux, on aimerait les retenir. On travaille aussi, bien sûr, à avoir des incitatifs pour favoriser la rétention et l'attraction de la main-d'oeuvre. Mais, au total, on a quand même un nombre qui balance, c'est-à-dire qu'on a plus de 7 000 embauches net. Et on fait plusieurs actions pour valoriser cette profession-là...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...et c'est important qu'on se mette tous ensemble à avoir un message qui est positif pour qu'on incite les gens...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Ce gouvernement a abandonné la petite enfance, Mme la Présidente. Il baisse lui-même son ratio d'une éducatrice qualifiée sur deux. 38 000 enfants sur une liste d'attente. Des parents à bout de souffle avec un salaire en moins. Puis, lorsque des parents finissent par trouver une place, leurs enfants ne reçoivent pas la même qualité éducative qu'on avait offerte dans le passé. Des éducatrices qualifiées à bout de souffle qui quittent le réseau. Des cégeps qui forment de moins en moins de cohortes. C'est la définition même d'un échec, Mme la Présidente. Est-ce que la ministre le reconnaît?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Mme la Présidente, je tiens aussi à souligner la présence de M. Bouchard, qui est dans... dans nos tribunes, aujourd'hui, donc qui est à l'origine, avec Mme Marois, de la création de nos CPE, un réseau qu'on chérit ici, en cette Chambre, de ce côté-ci de cette Chambre, bien évidemment. Et ça inclut, bien sûr, le personnel en service de garde, en CPE, les éducatrices à l'enfance, qui sont précieuses, dans notre réseau, et on le sait. Et on met des mesures en place pour la qualification. On a notre RAC96, on a le parcours de courte durée, donc, le programme COUD, entre autres choses. Donc, ce sont une foule de choses qu'on met en place pour attirer de la main-d'oeuvre, pour la retenir, sans oublier tous les... les incitatifs aussi...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...qu'on met pour, bien sûr, promouvoir des messages positifs. On a mis des journées de stage...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Chicoutimi.

Déficit de maintien des actifs

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais poursuivre mon dialogue avec mon collègue ministre des Transports, qui me dira sans doute que je n'écoute pas ce qu'il dit. Moi, je répondrais que je n'entends pas les réponses aux questions.

Alors, récapitulons. Les Québécois savent qu'il y a des trous dans leurs routes, maintenant. Ils savent aussi qu'il y a un trou de 6 milliards dans les calculs présentés au public par le gouvernement de la CAQ. Alors, allons-y ensemble, parce qu'on semble se perdre un peu dans les chiffres, là, à la CAQ, par les temps qui courent.

Alors, on a le ministre des Infrastructures, ministre des Transports qui disent que le déficit de maintien des actifs pour les routes est de 24 milliards. Derrière eux, on a leur équipe ministérielle qui, elle, calcule plutôt 31 milliards. On ne parle pas d'une poignée de change, là, on s'entend que c'est quand même assez important. Il y a d'autres déficits caquistes, quand même, là, qu'on doit exposer ici, déficit de transparence, de confiance, de crédibilité.

Alors, maintenant que ces chiffres-là sont connus publiquement, mais pourquoi est-ce qu'on ne donne pas seulement l'information aux Québécois, au lieu de se perdre dans des explications de procédure et de processus, Mme la Présidente?

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Il n'y a personne en cette Chambre qui peut reprocher au gouvernement d'avoir manqué de vision pour ce qui est de l'entretien de nos réseaux. Autant au niveau scolaire, au niveau des transports, au niveau de la santé, ce sont des budgets, au niveau des infrastructures, qui ont augmenté de façon significative. Donc, on ne peut pas nous reprocher une absence de prise de conscience à ce niveau-là.

Alors, ce que j'ai mentionné, ce que mes collègues... et ma collègue à l'Éducation a réitéré il y a quelques instants, cette situation aux transports s'applique dans les autres réseaux aussi. Les gouvernements précédents ont clairement manqué de vision. Des infrastructures aussi importantes, ça ne se détériore pas d'une année à l'autre, surtout si les infrastructures ont 50 ans, 60 ans, 100 ans dans certains cas. Donc, il faut prévoir, justement, le maintien d'actif, ce que nous avons commencé à faire dès 2018.

Cependant, le retard à combler est à ce point important que, malgré le fait qu'au niveau routier seulement on a doublé les sommes, au niveau du maintien d'actif, depuis 2018, on les a doublées, malgré tout on peine à rattraper un retard qui, lui, s'accumule depuis plusieurs années.

Donc, la prise de conscience, elle est là, les budgets sont au rendez-vous...

La Présidente : En terminant.

M. Charette : ...mais il faut être conscients d'une chose, ça va prendre un temps pour rattraper le retard accumulé au cours des dernières décennies.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Alors, visiblement, Mme la Présidente, je n'entendrai pas cet écart de 6 milliards sortir de sa bouche. Cependant, il faut se demander pourquoi les Québécois se priveraient, savoir que sous la CAQ les coûts des travaux par kilomètre de route ont explosé de 64 %. En 2019, le MTQ évaluait que reconstruire le réseau coûterait 92,5 milliards. En 2026... En 2025, le chiffre atteindrait maintenant 163,4 milliards.

Coudon, est-ce qu'il y a d'autres chiffres là-dedans que la CAQ ne veut pas faire connaître aux Québécois?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : ...la collègue, Mme la Présidente, nous reproche un manque de transparence, mais ce sont nous, au gouvernement, qui, depuis 2018, avons mis à jour les règles de divulgation et de transparence. À chaque année, au budget, avec la présentation du PQI, on vient présenter un portrait très juste au niveau du déficit d'entretien d'actif dans les différents réseaux. Et, ce portrait-là, on le peaufine d'année en année. On le fait pour les réseaux scolaire, de santé, au niveau des transports également. Donc, le portrait est de plus en plus précis. Et c'est nous qui avons mis en place ces règles de transparence là, parce que, oui, il doit y avoir une prise de conscience collective...

La Présidente : En terminant.

M. Charette : ...par rapport aux défis auxquels nous faisons tous face. Donc, la transparence, c'est nous...

La Présidente : Deuxième complémentaire. Et, pour ce faire, je reconnais le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Mme la Présidente, on parle de prise de conscience. Écoutez, plus de la moitié des routes, au Québec, sont en état de décrépitude. La proportion des routes en bon état est passée de 65 % à 45 % sous le gouvernement de la CAQ. Tous les ministres des Transports, tous les ministres des Infrastructures de la CAQ sont ici devant nous. C'est leur échec, l'échec du gouvernement.

Pourquoi le ministre refuse-t-il de faire un bilan actuel de l'état des routes et de son échec?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : C'est difficile à suivre. Nous avons devant nous deux gouvernements, deux anciens partis... deux partis politiques qui ont été au gouvernement pendant des décennies, et aujourd'hui ils nous disent qu'on a investi trop peu au niveau du maintien d'actif. On met minimalement deux fois plus d'argent que vous avez investi au cours de vos années au pouvoir. Donc, l'investissement se fait. Cependant, le retard que vous avez causé prend du temps à...

La Présidente : M. le ministre, M. le ministre, vous vous adressez à la présidente, d'accord? Poursuivez.

M. Charette : Avec grand plaisir, d'ailleurs. Donc, c'est un retard qui est accumulé depuis des décennies que nous comblons en ayant doublé ni plus ni moins les sommes prévues au maintien d'actif. Nous avons doublé les sommes.

La Présidente : En terminant.

M. Charette : Du côté libéral, dernier PQI, on prévoyait 170 milliards...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député d'Arthabaska.

Nombre d'enfants en attente d'une place en service de garde

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, dans le cadre de l'étude des crédits budgétaires concernant le ministère de la Famille, j'ai eu un échange très révélateur avec la ministre. Je lui ai posé la question que tous les jeunes parents se posent au Québec, à savoir : Est-ce que mon enfant aura une place en garderie? Et j'ai été étonné de la réponse, parce qu'elle m'a dit qu'en ce moment, à ce jour, le gouvernement ne sait pas combien d'enfants se trouvent sur la liste d'attente. Et, non seulement ça, elle nous a confirmé qu'on n'aurait pas ce chiffre avant les élections cet automne. C'est peut-être pratique pour la CAQ, ça l'est beaucoup moins pour les parents, parce que, si on parle de transparence, on a un problème.

Puis on peut aussi se poser la question, comment un ministère peut faire son travail lorsqu'il n'a pas accès à des chiffres aussi importants. Parce qu'on va se le dire, ces chiffres-là sont essentiels pour connaître les besoins sur le terrain et pouvoir avoir de bonnes politiques publiques.

Donc, je veux offrir à la ministre l'occasion, ce matin, de se reprendre et de nous dire combien d'enfants se trouvent présentement sur les listes d'attente pour une place en garderie au Québec.

• (11 heures) •

La Présidente : La réponse de la ministre de la Famille.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, premièrement, ce que je veux dire, c'est que, dans nos suivis mensuels, le chiffre sur la liste d'attente, il diminuait pendant deux années consécutives. Et le dernier chiffre qu'on a à ce jour date du 31 mai 2025. Pourquoi? Bien, il faut savoir qu'entre-temps c'est qu'on a implanté le portail, qui a introduit une toute nouvelle façon de faire, donc une toute nouvelle façon de recueillir les données des enfants en attente. Alors, on a introduit le portail en décembre dernier, c'est tout jeune. Et le calcul des enfants ne se fait plus selon l'âge, notamment, mais bien selon la date d'entrée souhaitée en CPE, en garderie subventionnée. En fait, on veut donner la place à l'enfant au moment où il en a besoin réellement. Donc, c'est une nouvelle façon de faire, et il faut être patients, parce qu'il faut savoir aussi que c'est une adaptation pour le réseau, en premier lieu, mais aussi pour les

parents, et il y a près de 70 % des parents qui ne se sont jamais encore connectés au portail pour mettre à jour leurs besoins. Donc, on laisse du temps pour le faire. Et dès cet été le ministère fera une épuration des listes...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...donc on contactera les parents, bien sûr, pour s'assurer que le nombre corresponde à nos besoins.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Donc, je comprends, Mme la Présidente, que le dernier chiffre qu'on a, c'est celui de l'année dernière. Et je comprends aussi qu'on n'aura pas ce chiffre-là aujourd'hui, à savoir quelle est la situation actuelle, ce que connaît actuellement le gouvernement. Puis on peut se demander sur quelles données, alors, se base son ministère pour administrer convenablement les affaires courantes. Puis il y a un enjeu de transparence qui demeure.

Donc, je vais demander à la ministre de faire les choses comme il se doit puis au moins de s'engager à nous donner ce chiffre-là avant les prochaines élections.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Sachez que j'aimerais beaucoup moi-même le savoir, le nombre d'enfants qui est sur la liste d'attente actuellement, parce que je pense que ce serait quand même positif, étant donné que le nombre a diminué pendant 23 mois consécutifs, et aussi du fait qu'on a créé des nouvelles places, 37 000, durant les dernières années, je tiens à le rappeler. La conversion, également, ça amène des nouvelles places, puisqu'il y a 70 % des garderies non subventionnées qui sont occupées. Alors, à partir du moment où on les subventionne, il y a un 30 % supplémentaire qui s'ajoute.

Et je vous donne un exemple de comment ça s'est passé quand on a implanté le portail. Il y a eu un transfert des données de La Place 0-5...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...et, en fait, depuis... en date du 31 mars dernier, il y avait plus de 600 000 collections. Le portail, il est jeune, on y travaille.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, le bilan de la CAQ, en famille, c'est quoi? Un échec de leur Grand chantier, qui prônait une place par enfant avant mars 2025, une augmentation du nombre d'éducatrices non formées, un nombre d'accidents qui impliquent des enfants en hausse, et maintenant on a un manque de transparence aussi patent qu'inacceptable. Mais la bonne nouvelle, et c'est le message que je veux passer aux parents, c'est que, cet automne, ils pourront choisir un gouvernement qui priorisera véritablement les familles.

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. Gardez le silence. La réponse de la ministre.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Mme la Présidente, on s'est donné comme objectif de créer 37 000 nouvelles places. On a atteint cet objectif-là, on est rendus à 37 031 nouvelles places. Il y a, en plus de ça, 10 500 places qui sont actuellement en réalisation. Et est-ce qu'on peut aussi souligner le fait qu'on est le premier gouvernement à convertir des places de garderies non subventionnées en garderie subventionnée? Donc, au total, quand on aura terminé, dès l'automne, il y a 16 000 enfants dont les familles, qui payaient peut-être un 60 \$, 70 \$ par jour, vont payer maintenant 9,65 \$. Et on ajoute aussi à ça, dans les cinq dernières années...

La Présidente : En terminant.

Mme Blouin : ...17 000 embauches net. C'est ça, un échec? Je ne suis pas d'accord.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député d'Abitibi-Est.

Sommes dédiées à la lutte contre l'itinérance en région**M. Pierre Dufour**

M. Dufour : Merci, Mme la Présidente. Le 7 mai dernier, le gouvernement annonce 28 millions à investir dans la lutte contre l'itinérance à Montréal, Québec et l'Outaouais. Pendant ce temps, l'Abitibi-Témiscamingue a vu une hausse de l'itinérance monter de 119 %, numéro un au Québec. Comme dirait le ministre, ce n'est quand même pas banal.

Pourquoi les régions ont été exclues de ce pactole? Et que comptez-vous faire pour changer la situation dans nos régions?

La Présidente : Je reconnais le ministre responsable des Services sociaux et de la Lutte à l'itinérance.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je remercie le député d'Abitibi-Est pour sa question. Puis je vous dirais que ça montre tout l'intérêt que l'annonce qu'on a faite avec la première ministre a engendré partout au Québec. Tous les maires, mairesses, les PDG nous appellent pour savoir comment avoir accès au PSL prévention, c'est-à-dire à comment maintenir les gens dans leur logement avant qu'ils arrivent à la rue. Ce que je dis va changer la donne à travers le Québec.

Ce qu'on a annoncé, Mme la Présidente, pour les trois premières régions, là, Montréal, Québec et Gatineau, c'est parce qu'avec le PSL prévention on a également annoncé une trajectoire pour la toxicomanie, l'itinérance et la toxicomanie, mais j'ai bien dit dès le début que le PSL prévention va être rapidement déployé ailleurs au Québec. Ça va se faire en deux phases. En juin, on va faire les trois premières régions, Montréal, Québec, Gatineau, et avant la fin de l'été, Mme la Présidente, on va déployer dans toutes les régions.

En attendant, ce que je demande, c'est qu'on trouve un organisme communautaire qui va être en charge, qui va aller s'installer dans les tribunaux administratifs du logement à travers le Québec, et le programme va être déployé pour prévenir l'itinérance. On en offre 500 dès cette année, 500 autres l'année prochaine, et on consolide par la suite, Mme la Présidente. On renverse la tendance partout au Québec.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : On va poursuivre dans un domaine connexe, le centre de crise 24/7 à Malartic qui a été inauguré en juillet 2024. D'ailleurs, le ministre était avec moi à ce moment-là.

Alors que les centres de crise qui viennent d'ouvrir en Estrie et au Saguenay—Lac-Saint-Jean ont obtenu des sommes très intéressantes pour faire rouler leur institution, pourquoi celui de Malartic n'a pas eu la même considération pour assurer un financement récurrent adéquat au fil des années?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, je remercie pour cette question aussi. Puis, je veux dire à tous mes collègues, également, qui sont en Abitibi, je suis très sensible à la situation de la santé mentale en Abitibi.

Le centre de crise de Malartic est quand même sous-utilisé parce que, les équipes santé mentale, il y a un enjeu de pénurie de main-d'oeuvre là-dedans. Cependant, cette année, on a... on va annoncer des nouvelles sommes en itinérance. J'ai déjà parlé avec la PDG d'installer le programme PRISM, itinérance, santé mentale, à Malartic. À l'époque, encore une fois, à cause des enjeux de main-d'oeuvre, ça avait été mis sur la glace. Mais cette année on va venir rehausser le programme via des fonds en itinérance pour que ces centres de... ce centre de crise puisse accueillir des personnes itinérantes en crise également.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Toujours en santé, Mme la Présidente, le CLSC, ou, si on aime mieux, l'urgence de Senneterre, a un rôle crucial dans la dynamique hospitalière de ma MRC. Une structure de garde établie depuis longtemps fut abolie sous prétexte d'uniformiser les pratiques, ce qui a éliminé deux postes de nuit d'infirmière auxiliaire.

Sommes-nous en train de faire des économies de bouts de chandelle au détriment de la sécurité des patients?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, j'aimerais parler, suite à cette question, du rôle des CLSC en santé mentale. Je pense, il faut dire qu'on a fait un travail incroyable de diminution des listes d'attente partout au Québec à travers la... avec la santé mentale. Pour la première fois, on atteint nos cibles, plus de 70 % des patients sont vus dans un délai de 30 jours. Il faut voir que quand on est arrivés, en 2018, c'était 50 %, Mme la Présidente. Puis une des portes d'entrée qu'on veut valoriser, c'est vraiment le CLSC.

Donc, maintenant, vous irez voir, dans toutes les régions on a ouvert l'accueil psychosocial pour la santé mentale de 8 heures à 20 heures. Les gens peuvent être accueillis et vus rapidement par des services en santé mentale dans les jours qui suivent. L'évaluation se fait le jour même...

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : ...et ensuite les services sont desservis très rapidement partout au Québec, Mme la Présidente. Une autre grande avancée.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Mont-Royal—Outremont.

Dépassements de coûts dans le projet de Dossier santé numérique

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique a un rôle clé à jouer : éviter les fiascos informatiques et protéger l'argent des Québécois. Mais ça tombe bien, parce que la ministre est aussi présidente du Conseil du trésor.

Dans le Dossier santé numérique, le gouvernement a oublié de budgéter la formation. Résultat, 95 millions de dollars ont été ajoutés à la facture. Et cette injection tardive, selon les propres mots de la ministre, hier, ne s'est pas faite selon les règles de l'art. Des règles importantes de gouvernance n'ont pas été respectées.

Aujourd'hui, le gouvernement refuse toujours de dire aux Québécois combien coûtera le déploiement complet du DSN. Pourtant, comme présidente du Conseil du trésor et ministre responsable du Numérique, c'est elle qui autorise les budgets.

Les Québécois vont payer la facture, ils méritent un chiffre clair enfin. Alors, ma question est simple. À combien estime-t-elle aujourd'hui le coût total, à terme, du déploiement national du DSN? 3, 4, 5 milliards?

• (11 h 10) •

La Présidente : La réponse de la présidente du Conseil du trésor.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Alors, je pense que c'est important de rappeler que le dossier DSN, il a avancé. On lui a permis d'avancer. Est-ce que toutes les étapes ont été exactement suivies? Peut-être pas, mais toute l'information a été disponible pour prendre la bonne décision au Conseil des ministres, et c'est ce qui s'est passé. Et on voit les résultats maintenant sur le terrain. Est-ce que c'est des avancées qui sont pertinentes et qui font plaisir aux gens qui sont dans les établissements en question? Oui. Ça fonctionne bien. C'est une avancée pour les Québécois. Il faut numériser notre... digitaliser tout ça dans notre système de santé.

Alors, les dossiers numériques seront... seront répartis... seront réalisés dans l'ensemble de la province. On va se fier aux recommandations de Santé Québec. On a déployé de manière progressive, on va voir les résultats, et ensuite on décidera de la meilleure solution à adopter pour l'ensemble du territoire.

La Présidente : Alors, cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, pour ce faire, je cède la parole à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Bon retour en circonscription, tout le monde, et bonne fin de journée. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d'opposition. Mme la députée de Terrebonne, à vous la parole.

Condamner les menaces et messages haineux proférés à l'endroit de Mme Fatima Aboubakr

Mme Gentilcore : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre responsable de la Laïcité, le député d'Acadie, la cheffe du deuxième

groupe d'opposition, le député d'Abitibi-Est, la députée de Chomedey, la députée de Laporte, le député de Rosemont, la députée de Saint-Laurent et le député de Saint-Jérôme, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale condamne fermement les menaces et les messages haineux à caractère fondamentaliste religieux proférés à l'endroit de Fatima Aboubakr en raison de son engagement politique en faveur de la laïcité, de l'égalité et de l'indépendance du Québec;

«Qu'elle rappelle que de tels actes constituent une attaque directe contre nos valeurs démocratiques et contre la liberté de toute personne de s'engager en politique sans craindre pour sa sécurité.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle adoptée? Monsieur...

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, il y a une demande de vote électronique. Le vote est maintenant ouvert. Le vote est maintenant terminé. M. le secrétaire général, pour le résultat.

Le Secrétaire : Pour : 89
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, cette motion est adoptée.

Maintenant, nous poursuivons avec un membre du groupe formant le gouvernement. Mme la ministre du Tourisme, à vous la parole.

Rendre hommage à M. Victor-Lévy Beaulieu et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches

Mme Dionne : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec les députés de Bourassa-Sauvé, de Taschereau, de Matane-Matapédia, de Rimouski, d'Abitibi-Est, de Laporte, de Chomedey, de Saint-Jérôme et de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale souligne le legs intellectuel, littéraire et culturel du grand auteur québécois, monsieur Victor-Lévy Beaulieu;

«Qu'elle salue sa contribution exceptionnelle à la culture québécoise, dont les romans, les essais, le théâtre et les productions télévisuelles ont marqué durablement l'imaginaire collectif et rejoint plusieurs générations de Québécoises et de Québécois;

«Qu'elle reconnaisse en lui un défenseur passionné de la langue française, de la culture québécoise et de l'affirmation nationale du Québec, et exprime toute sa reconnaissance envers cet écrivain libre et engagé, dont la plume puissante et singulière a contribué à façonner et à renforcer notre identité culturelle;

«Qu'elle rende hommage à cet ambassadeur des Basques et du Bas-Saint-Laurent, profondément enraciné dans son territoire et dans la mémoire collective du Québec;

«Qu'elle transmette ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont été inspirés par son oeuvre;

«Qu'enfin, tous les députés de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en mémoire de ce géant des lettres québécoises.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la ministre. Donc, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Donc, il y a consentement pour qu'il y ait deux minutes de rigueur par intervenant. Donc, je cède immédiatement la parole à Mme la ministre du Tourisme.

Mme Amélie Dionne

Mme Dionne : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais d'abord saluer la présence, dans les tribunes, de Julie et Mélanie, les filles de M. Beaulieu, du député fédéral Maxime Blanchette-Joncas, des proches ainsi que des membres du milieu culturel.

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale rend hommage à un immense bâtisseur de notre culture, Victor-Lévy Beaulieu. Avec son départ, le Québec a perdu une voix libre, fougueuse et profondément enracinée dans son peuple, dans sa langue et dans son territoire.

Écrivain prolifique, homme de parole et de conviction, Victor-Lévy Beaulieu aura marqué notre littérature comme peu d'auteurs l'ont fait. Par ses romans, ses essais, son théâtre et ses oeuvres télévisuelles, il a donné au Québec des personnages, des mots et des images qui habitent encore aujourd'hui notre imaginaire collectif.

Sa plume était exigeante, passionnée, parfois dérangeante, mais toujours profondément vivante. Il aura été ainsi un défenseur inlassable de la langue française et de l'affirmation culturelle du Québec. À travers toute son oeuvre, il nous rappelait que notre culture est précieuse, qu'elle doit être portée avec fierté et qu'elle constitue l'un des fondements de notre identité nationale.

Victor-Lévy Beaulieu était également un fier Bas-Laurentien, résidant à Notre-Dame-des-Neiges dans la MRC des Basques. Il portait notre région dans son coeur et dans ses écrits. Son attachement au fleuve, à la ruralité, aux gens de chez nous et à la mémoire du territoire ont profondément contribué à faire rayonner le Bas-Saint-Laurent partout au Québec et bien au-delà de ses frontières.

Au nom du gouvernement du Québec, j'offre mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont été touchés, inspirés et transformés par son oeuvre.

Merci, M. Beaulieu, pour votre voix, votre courage et pour l'héritage immense que vous laissez au Québec et aux générations futures.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Maintenant, nous poursuivons avec l'intervention de Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. Victor-Lévy Beaulieu, c'était bien plus qu'un écrivain. C'était une voix libre, une conscience québécoise, un homme qui a consacré sa vie à raconter notre peuple, notre langue, nos contradictions, nos rêves et nos colères.

Issu d'un milieu modeste du Bas-Saint-Laurent, ayant passé une partie de sa jeunesse à Montréal-Nord, dans ma circonscription, son patelin natal aura souvent servi de trame de fond à son oeuvre monumentale. Romans, essais, théâtre, téléromans et, bien évidemment, éditeur de sa maison éponyme, il aura utilisé tous les moyens à sa disposition pour faire vivre la culture québécoise et défendre la langue française.

À travers ses essais hommage à Victor Hugo, James Joyce, Jack Kerouac, Victor-Lévy Beaulieu symbolisait l'adage : À tout seigneur tout honneur. De *Race de monde* à *Bouscotte*, jusqu'à *Antiterre*, il nous aura plongés dans la vaste saga familiale des Beauchemin, tant à l'écrit qu'à l'écran, sur plus de quatre décennies. Victor-Lévy Beaulieu aura dressé une vaste fresque du Québec où se sont croisés la mémoire collective, le rapport du peuple québécois à son territoire, les dynamiques entre classes sociales ainsi que les tensions entre enracinement et modernité, entre culture populaire et influence nord-américaine, nous ramenant sans cesse à la ligne conductrice suivante : une nation se doit de se raconter au nom de sa vitalité.

• (11 h 20) •

Aujourd'hui, rendre hommage à Victor-Lévy Beaulieu, ce n'est pas seulement saluer un écrivain émérite, c'est aussi reconnaître notre responsabilité collective de protéger, promouvoir et transmettre la culture québécoise aux prochaines générations. À l'ère du numérique, son message demeure profondément actuel. Alors, en guise de respect envers son legs, portons collectivement cette impulsion, celle d'un peuple mû par le devoir moral de porter sa culture et ses récits.

Mes condoléances à ses proches. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Taschereau.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Tout le monde connaît Victor-Lévy Beaulieu, l'homme sage de Trois-Pistoles qu'on imaginait écrivant jour et nuit, veillant sur son petit bout de territoire, amoureux de la langue et du pays. Il avait, dans l'imaginaire des jeunes et des moins jeunes, quelque chose d'à la fois fascinant et rassurant.

Il laisse un héritage immense. On peine à croire comment un seul homme ait pu explorer autant de styles littéraires — dramaturgie, journalisme, essai, roman, scénario — en plus d'avoir été enseignant, éditeur et homme politique.

Le regard perçant, une soif de justice et de vérité qui transcende son oeuvre, il n'aura jamais cédé un pouce à ses convictions, dont son amour profond et féroce pour notre langue et sa volonté inébranlable de réaliser la souveraineté. Pour reprendre ses mots : «Moi, je suis un pays. Et ce pays-là n'est pas encore indépendant.»

Ses nombreux admirateurs s'entendaient pour dire qu'il n'y avait pas d'équivalence d'une oeuvre aussi monumentale que la sienne au Québec. Un monstre de la littérature. Un personnage plus grand que nature. Un gargantua aux accents anarchistes. Les journalistes et critiques manquaient clairement de mots pour exprimer pleinement l'impact colossal de cet homme sur la littérature et la culture québécoises.

Merci, M. Beaulieu, pour votre oeuvre, votre plume et votre parole.
Et toutes nos sympathies à sa famille et à ses proches.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. M. le député de Matane-Matapédia, à vous la parole.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, c'est avec émotion, comme gars du bas du fleuve, de la patrie de son personnage de Jos Bérubé, que je m'adresse à cette Assemblée, à la famille et aux amis.

Victor-Lévy Beaulieu est un géant de notre littérature et une personnalité publique fermement engagée en faveur de notre pleine existence nationale de l'indépendance du Québec. Je tiens à saluer ce qu'il a accompli pour la littérature québécoise, à la fois la sienne et toutes celles qu'il a permis de faire naître comme éditeur, mais aussi le courage, l'authenticité et l'esprit parfois rebelle d'un homme libre.

Il est assez rare, voire unique au Québec qu'un écrivain soit connu par ses seules initiales, VLB. Depuis 40 ans, il a ainsi gravé ses initiales dans notre imaginaire collectif et, plus encore, dans l'histoire même du Québec moderne. VLB, ce sont trois lettres gravées profondément dans l'univers littéraire québécois.

Ce grand créateur s'est illustré à la fois dans son oeuvre romanesque, il a écrit plus de 30 romans, une vingtaine d'essais, des essais qui parlent des plus grands créateurs littéraires du monde, tels que Victor Hugo, Jack Kerouac, Melville, Ferron, Joyce, Tolstoï ou encore Voltaire, c'est aussi un homme qu'on a connu comme scénariste, notamment à la télévision, avec des oeuvres inoubliables. Ses téléromans ont mis en scène des personnages plus grands que nature, dont Junior Galarneau, qui nous honore de sa présence, souvent issus des régions du Québec — et c'est là que ça me touche beaucoup — ce pays pas encore pays, comme il le disait. M. Beaulieu a illustré mieux que quiconque la fierté du pays.

Le plus bel hommage qu'on peut rendre à Victor-Lévy Beaulieu, c'est un hommage à la grande liberté dont il a fait preuve dans sa vie, dans l'expression de ses convictions et dans son oeuvre. Il y a peu de gens qui, comme VLB, ont réussi à incarner aussi distinctement un pan complet de l'identité québécoise. VLB se compte, à ce titre, parmi les Félix Leclerc, Gaston Miron et Pierre Perrault.

Sur une base personnelle, j'ai eu l'honneur de participer à quelques rencontres chez lui, de le défendre également lorsqu'un prix français lui a été adressé, mais qu'on n'a pas voulu le lui remettre parce que sa santé ne lui permettait pas de traverser outre-mer. J'ai aussi participé avec quelques collègues à ses funérailles aux Trois-Pistoles et j'ai été vraiment ému de ce que j'ai vu et entendu, de l'amour qu'on portait à ce créateur libre.

Je lui laisse les dernières paroles. C'était un homme d'écrit, un homme de parole. Alors, il dit : «Être vraiment d'une culture, c'est de savoir d'où nous venons, c'est savoir à quoi nous rêvons, c'est savoir quelle nouvelle hauteur de liberté nous espérons atteindre.»

À Mélanie et Julie, à sa famille, nos condoléances, mais surtout notre gratitude, notre respect et notre admiration devant un auteur plus grand que nature, qui aurait bien mérité des funérailles nationales. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Maintenant, nous poursuivons avec... Ah non! Oui, excusez-moi. Veuillez vous lever pour conserver une minute de silence.

• (11 h 26 — 11 h 27) •

Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir.

Donc, nous poursuivons avec un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Beauchemin : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Jean-Lesage, le député de Matane-Matapédia et la députée de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale déclare qu'il est pertinent dans le débat politique, que les Québécoises et Québécois connaissent la position de leur député, sur une question aussi fondamentale que l'indépendance du Québec.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Il n'y a pas de consentement.

Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre avec un membre du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante continuant... pardon, conjointement avec le député de l'Acadie, le député de Jean-Talon, la députée de Laporte et le député de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'importance d'établir avec les Premières Nations et les Inuit des relations fondées sur le respect, l'égalité entre les peuples, la transparence et la bonne foi;

«Qu'elle souligne que toute initiative touchant les droits, les territoires ou l'avenir politique et constitutionnel du Québec doit s'inscrire dans une démarche de dialogue, de collaboration active et de coconstruction avec les Premières Nations et les Inuit;

«Qu'elle rappelle l'importance de reconnaître les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment le droit à l'autodétermination ainsi que le principe de consentement libre, préalable et éclairé;

«Qu'enfin elle réaffirme que la réconciliation passe par des échanges continus, respectueux et menés de nation à nation avec les Premières Nations et les Inuit.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader adjointe du gouvernement.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre nos travaux.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. Mme la leader du gouvernement.

• (11 h 30) •

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Alors, nous faisons avis à cette Assemblée que la Commission de la culture et de l'éducation procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Jeunesse du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 11 h 30 à 12 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

Également, la Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Affaires municipales du portefeuille Affaires municipales et Habitation aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures, à la salle Pauline Marois;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise du portefeuille Relations internationales et Francophonie aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des transports et de l'environnement procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Transports du portefeuille Transports et Mobilité durable aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures et de 13 h 45 à 16 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet PME du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

Également, la Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Lutte contre le racisme du portefeuille Relations internationales et Francophonie aujourd'hui, de 14 heures à 14 h 45, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Relations internationales et Francophonie du portefeuille... pardon, Relations internationales et Francophonie aujourd'hui, de 15 h 15 à 16 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

De plus, la Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Sport, Loisirs et Plein air du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 14 heures à 15 h 15, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des relations avec les citoyens procédera, quant à elle, à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Aînés du portefeuille Aînés, Santé et Services sociaux aujourd'hui, de 13 h 45 à 15 h 45, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

De plus, la Commission de l'aménagement du territoire entreprendra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives, le lundi 1er juin 2026, de 15 h 15 à 18 h 45, ainsi que le mardi 2 juin 2026, de 9 h 15 à 12 h 30, à la salle Pauline-Marois;

Et enfin, en terminant, la Commission de la santé et des services sociaux poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui, le mardi 2 juin 2026, de 10 heures à 11 h 35, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

Je vous remercie de votre écoute, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la leader. Y a-t-il consentement pour déroger aux articles 143 et 143.1 du règlement concernant l'horaire des travaux des commissions? Consentement.

Donc, nous passons à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Bon, puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 2 juin 2026, à 13 h 40. Merci.

(Fin de la séance à 11 h 34)